

Les amateurs aiment-ils la mer ?



La protection de la ressource oppose pêcheurs professionnels et amateurs

Les pêcheurs de loisir en mer, représentés dans la Manche par le comité 50 de la pêche maritime de loisir, que préside Jean Lepigouchet, veulent faire entendre leur voix. D'où la décision de leurs cinq fédérations d'organiser des assises nationales en novembre prochain à Saint Nazaire, près de Nantes. Au cours de ce premier rendez-vous, ils évoqueront leur poids économique ainsi que leur action en faveur de la protection de la ressource, de la sécurité et de l'environnement.

Lenteurs administratives

Une façon pour ces pêcheurs amateurs de restaurer leur image, alors que leurs rapports avec les professionnels restent tendus. En témoigne l'accueil très réservé qu'a reçu de la part des professionnels leur initiative de modifier les tailles minimales de captures actuelles. Une mesure pourtant

présentée comme *"une étape importante pour la protection de la ressource"*. A ce propos, la **FNPPSF** (fédération nationale des pêcheurs plaisanciers de France), à laquelle appartient le Comité 50, observe que l'arrêté qui concerne ces tailles *"vient de paraître après plus d'un an de lenteurs administratives"*. Un retard dû en partie *"à l'attitude des représentants de la pêche professionnelle"*, à qui l'arrêté ne s'applique pas. Conséquence: *"il est vain d'espérer un impact positif et significatif sur les stocks existants"*. Autre regret: l'absence de toute mesure en faveur du repos biologique des espèces (période où leur pêche est interdite) et de la limitation des pêches intensives sur les frayères. Au passage, la FNPPSF préconise la création de récifs artificiels, un milieu qui peut offrir de bonnes conditions de développement aux espèces. Faute de prendre de telles mesures, *"la mer risque de devenir dans les prochaines années une triste et désertique immensité"*.